

bureau sera mis en place avec les bénévoles qui veulent bien s'impliquer dans l'association. Un déjeuner de fête élaboré par un traiteur s'en suivra.

↳ Vendredi 6 janvier à 18 h 30 au foyer rural, vœux de la municipalité – tous les habitants de la commune sont conviés ainsi que les représentants d'associations locales.

↳ Samedi 14 janvier à 12 h au foyer rural, repas partagé entre les aînés de la commune et offert par la municipalité.

## Etat civil :

### ↳ NAISSANCES

*Le 23 septembre de Margaux, Cindy Delbreil  
dont les parents habitent les Jouanies.*

*Le 28 septembre de Candice, Sarah Liebmann  
dont les parents habitent au Clos de Pouzet.*

*Bienvenue aux enfants et félicitations aux heureux parents*

### ↳ DÉCÈS :

*Le 27 septembre de Mr Lahaye Jean-Pierre demeurant route de Martel.*

*Que la famille soit assurée de nos sincères condoléances.*

### ↳ MARIAGE :

*Le 10 septembre de Sandra Bonnet et Frédéric Marre*

*Le 17 septembre de Camille Velleret et Sébastien Gendron*

*Meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.*

## Info pratique :

Pour les fêtes de fin d'année, les producteurs situés sur la commune vont nous préparer de belles surprises : truites fumées et spécialités à la pisciculture du Blagour, foie gras et viande de canard à la ferme de la Forge, fromages de chèvre à la ferme des Champs Bons, fromages de chèvre à la ferme Linol, desserts et pains spéciaux au Fournil de Tony.

Photo de classe de maternelle année 2007/2008



*En haut à gauche :* Karla Maria Munro – Dany Damour – Régis Boulloire Schiex – Eloïse Xerri – Jordan Moreira – Hugo Nauzens – Tom Dewilde – Mathieu Schmitt

*Au milieu :* Sébastian Albrecht – Léa Hironde – Jeremy Dulout – Sarah et Grégory Ferrière – Manon Fernandes – Francine Liébus (maitresse) et Magalie Negrel (agent municipal)

*En bas :* Yanis Bonneval – Maxim Delvert – Carla Sclafert – Camille Goursat – Marine Ducrocq



# LACHAPELLE Info



La découverte de site et paysage locaux,  
lors de randonnées ouvertes à toutes  
et tous avec les aînés.



## Mot du maire

Le 11 novembre, comme depuis bien longtemps, certains d'entre nous vont se retrouver autour du monument aux Morts pour rendre un hommage aux victimes des guerres.

Pour beaucoup de personnes, ces commémorations peuvent paraître désuètes et dépassées. Toujours les mêmes paroles, les mêmes vœux, ne pas oublier les horreurs de la guerre et transmettre aux nouvelles générations ce douloureux souvenir.

Aujourd'hui malheureusement en très peu de temps les choses ont changé. De nouveau, ce vieux démon de la guerre revient au galop. Cette fois c'est un adversaire sournois, non identifié clairement et qui sévit là où on s'y attend le moins avec des méthodes ignobles.

L'individualisme qui est devenu courant dans notre société et plus particulièrement dans les grandes agglomérations évolue. Après les attentats des derniers mois, les familles des victimes mais aussi des anonymes, jeunes ou moins jeunes, éprouvent la nécessité de se retrouver près de ces lieux où les drames se sont déroulés. Certains déposent quelques fleurs, une bougie, un objet, et tous ressentent le besoin de se réunir, de se recueillir, de partager ensemble toute cette tristesse et ce malheur.

Mieux les symboles de la République réapparaissent. Pavoiser, lors des grandes manifestations, montrer les trois couleurs « Bleu, Blanc, Rouge », devient plus courant. Notre hymne National La Marseillaise qui n'était que balbutié du bout des lèvres par nous tous comme par certaines de nos personnalités sportives ou politiques, est maintenant chanté spontanément à haute voix lors des grands rassemblements. C'est bien... Ce qui est dommage et triste c'est qu'après cette longue période de paix et de bonheur où l'on croyait toutes les horreurs loin derrière nous ..... cela recommence..... Soyons plus que jamais solidaires et vigilants.

Ernest MAURY

## Actions municipales

Vous avez trouvé un document joint au présent bulletin : le Dicrim, qui rassemble les informations et recommandations en cas de risques majeurs sur la commune. Il faut le lire avec attention et le garder en vue. Le plan communal de sauvegarde est constitué. De nouvelles réunions de relais de quartier vont être effectuées rapidement pour clôturer cette phase de préparation.

Après examen du comptage routier dans le bourg de Lamothe, une réflexion est en cours avec le service technique routier du département, afin d'envisager une solution pour sécuriser et ralentir la circulation dans la traversée du bourg. Par ailleurs, une demande auprès des services concernés pour rénover la chaussée et les trottoirs est entreprise pour 2017. Toutefois, des radars pédagogiques vont être installés prochainement.

Le nouveau sous-préfet de Gourdon, Thierry Doucet a été reçu le 9 septembre. Les projets de la commune ont été évoqués et nous avons perçu de sa part une bienveillante attention.

Le projet concernant la réhabilitation du presbytère en deux appartements est lancé auprès de l'organisme Polygone.

L'acquisition du bâtiment de la Solev dans la zone artisanale de la Croix Blanche est en bonne voie de négociation. Sa réhabilitation en salle multi-activités est en projet.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur le transfert de l'entretien des cinquante cinq kilomètres de voirie de notre commune, à la communauté des communes Cauvaldor.

Une réflexion sur les économies d'énergie de l'éclairage public est en cours. La première action sera de remplacer des ampoules du stade par des ampoules basse consommation (LED). La prochaine programmation concernera le remplacement d'une douzaine de lampes énergivores des centres bourgs.

Des aménagements et travaux de sécurisation doivent être faits à l'école pour répondre aux instructions des ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale en collaboration avec tous les partenaires : enseignants, personnel municipal, intervenants extérieurs, gendarmerie et municipalité.

## Club de foot

- Match à domicile à 20 h 30 :
- ▶ Samedi 5 novembre contre l'équipe de Fons
- ▶ Samedi 12 (ou dimanche 13) novembre coupe Bondoux contre Labathude.
- ▶ Samedi 19 novembre contre Capdenac 1
- ▶ Dimanche 20 novembre contre l'équipe Ségala F2
- ▶ Dimanche 3 décembre contre Haut Célé 2
- ↳ Déplacement :
- ▶ le dimanche 27 novembre à Cazillac,
- ▶ le dimanche 11 décembre sur le terrain de l'équipe Ségala 2.

## Info pratique :

Ouverture d'une antenne du « secours populaire » à Souillac, avenue Martin Malvy. Espace de solidarité ouvert à toutes et tous pour apporter des vêtements, vaisselle et petits meubles ou des dons. Les personnes nécessiteuses peuvent en contrepartie recevoir des aides. Les nouveaux bénévoles sont également les bienvenus.



## Ecole

Le bureau de l'association des parents d'élèves a tenu son assemblée générale. De nouvelles animations pour récolter des fonds qui servent aux sorties de enfants de l'école sont en projet. Le nouveau bureau est composé de Stella Couraudon à la présidence, Sophie Lecoq trésorière et Gaëlle Delmas secrétaire.

L'élection des représentants de parents d'élèves a également eu lieu. Ont été élus pour les classes de maternelle, Isabelle Bonneval et Stella Couraudon, pour les classes de primaire : Sophie Lecoq, Cindy Rodrigues, Marjorie Taillefer, Stéphanie Alves et Marie-Laurence Fernandes.

La semaine du goût autour des cinq sens a été concoctée par la cuisinière : Laurie Modesto. Pour les enfants, ce fut une découverte de nouvelles saveurs et des menus différents.



## Vie de la commune

Comme chaque année, le conseil municipal propose un repas, le samedi 14 janvier, à nos aînés résidents sur la commune. Les personnes empêchées ce jour-là peuvent recevoir un colis alimentaire festif en s'inscrivant auprès du secrétariat de mairie au 05.65.37.84.78 avant le 30 novembre 2016.

En vue des élections en 2017, les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre 2016 auprès du secrétariat de mairie avec comme justificatif une pièce d'identité et une attestation de domicile.

## Manifestations

Vendredi 11 novembre, commémoration de l'armistice de 1918, à 10 h devant le monument aux morts, suivie du verre de l'amitié..

Samedi 12 novembre, au foyer rural à 20 h 30, loto organisé par le club des aînés auzacois

Mardi 15 et 22 novembre, dénoisillage au foyer rural ouvert à tous et toutes sous la houlette du club des aînés.

Samedi 26 novembre à 18 h, assemblée générale du comité des fêtes, salle au 1er étage de l'ancienne mairie à Lamothe. Recherche bénévoles avec du temps libre et des idées d'animation pour la constitution d'un nouveau bureau.



Samedi 26 novembre à 20 h 30, l'association Saint Nicolas organise un concert dans l'église de Lachapelle Haute. Les « petits chanteurs de Brive », maîtrise de l'ensemble scolaire Edmond Michelet, interpréteront des chants de Noël. Le traditionnel vin chaud sera offert à l'issue du spectacle.

Mardi 13 décembre, à 10 h 30, assemblée générale du club des aînés auzacois. Un nouveau